

0440049P
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ARISTIDE BRIAND
19 RUE LOUIS BLANC
44262 NANTES CEDEX 2
Tel : 0240350550

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Non création de la Commission permanente

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 14

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/11/2021

Réuni le : 23/11/2021

Sous la présidence de : Vincent Payen-De-La-Garanderie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
- le décret n°2020-1632

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide de ne pas créer de commission permanente.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

EXISTCE COMM° PERMANENTE - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide de ne pas créer de commission permanente, cette décision étant réversible et s'accompagnant de la décision de mettre sur pied un groupe de travail pour échanger sur les sujets qui étaient auparavant dévolus à la commission permanente.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 6

Blancs : 0

Nuls : 0